



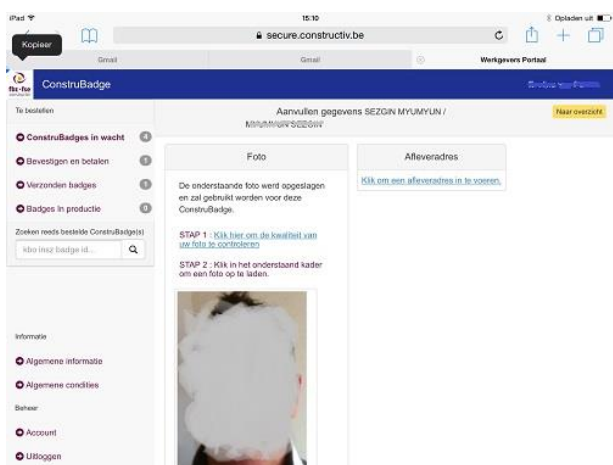
**constructiv**

## Manuel: adresse de livraison et paiement

Ci-dessous vous trouverez la démarche pour indiquer une adresse de livraison et pour le paiement des ConstruBadges. Notez bien qu'il est uniquement possible pour des entreprises étrangères de changer l'adresse de livraison. Les ConstruBadges des entreprises Belges seront envoyés aux domiciles des ouvriers.

### Etape 1: Cliquez sur le nom de l'ouvrier duquel vous souhaitez changer les données

Connectez-vous à l'application web en utilisant votre nom d'utilisateur et mot de passe sur la page <https://secure.constructiv.be/construbadge>, et sélectionnez l'ouvrier qui a besoin d'une adresse de livraison.



Ensuite, cliquez sur « changer l'adresse de livraison ».

### Etape 2 : indiquez une adresse de livraison

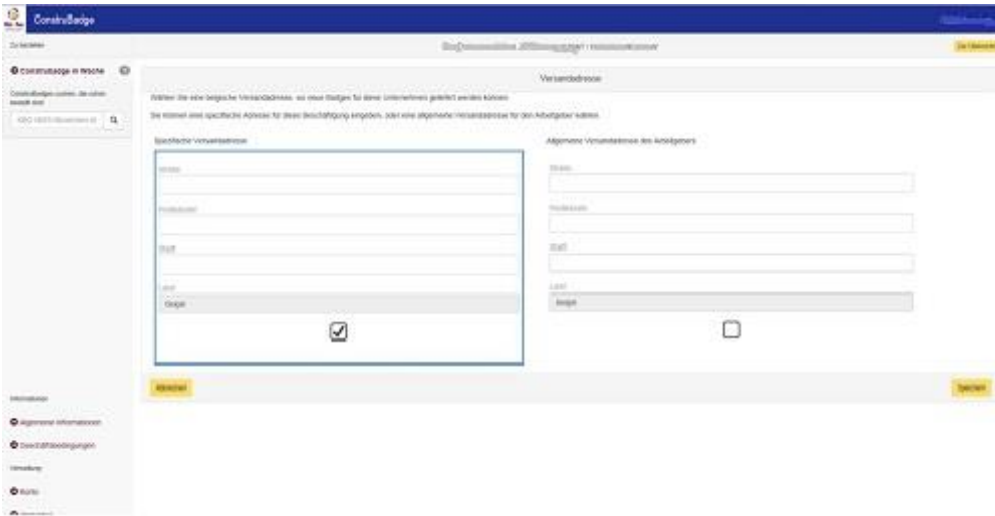
Vous pouvez choisir entre une adresse spécifique que vous utilisez uniquement pour cet ouvrier, ou une adresse générale, qui sera la même pour tous les ouvriers de votre entreprise (notez bien que vous devez indiquer pour chaque ouvrier que l'adresse générale doit être utilisé).

N'oubliez pas de cliquer sur « sauvegarder » si vous êtes prêt. Si vous retournez à la page d'accueil sans cliquer sauvegarder, le système ne retiendra pas l'adresse. Vous verrez un message de confirmation si tout s'est fait correctement.

**Constructiv**

Fonds voor bestaanszekerheid van de werklieden uit het bouwbedrijf (K.B. 26/10/1960)  
Fonds de sécurité d'existence des ouvriers de la construction (A.R. 26/10/1960)  
Koningsstraat 132 bus 1, 1000 BRUSSEL • rue Royale 132 bte 1, 1000 BRUXELLES  
t +32 2 209 65 65 • f +32 2 209 65 00 • [www.constructiv.be](http://www.constructiv.be) • [info@constructiv.be](mailto:info@constructiv.be)





### Etape 3: paiement



Sélectionnez les personnes dont vous pouvez commander les ConstruBadges, et cliquez sur « payer ». Vous sera mené à une page externe. Veuillez y suivre les étapes sur l'écran. Une fois le paiement est fait, vous reviendra à l'application web ConstruBadge.

Les badges payés apparaîtront dans la rubrique « En production ». Dès qu'ils sont envoyés, ils apparaîtront dans « Envoyé ».